Image not found or type unknown

Gendarme hors service abus de pouvoir ?

Par **Saucissallan**, le **18/09/2020** à **17:49**

Bonjour,

Je vais tenter d'être le plus précis pour vous expliquer ce qui vient tout juste de m'arriver :

En rentrant du travail avec un collegue, je m'engage sur l'autoroute 2x2 voies. Je sors de la voie d'accélération avec une voiture devant moi. Nous arrivons sur la voie de droite et il y a un camion, nous sommes à peu près à 110km/h. La voiture devant moi mets sont clignotant pour prendre la voie de gauche et doubler le camion, je lui emboite le pas.

Là une voiture arrive derrière moi à facilement 150km/h voir plus et me fait des appels de phares comme un dingue. Vraiment pas juste pour dire attention je suis là mais vraiment pendant facilement 30 secondes. Le tout en me collant le plus près possible. Je constate dans le retro un homme, sa femme et un enfant. Dans tous les cas il aurait été bloqué vu que ça n'avançait pas plus devant nous. Peu importe je choisis de continuer ma route et de l'ignorer.

Nous doublons les camions (il y en avait plusieurs), je me rabats (proprement, clignotant etc...) Et la voiture de derrière accélère, se met dans mon angle mort et y reste de manière à me bloquer au prochain depassement. Je freine, une fois de plus, je préfère ignorer. La voiture passe devant, je double à mon tour (toujours dans les règles de l'art), puis il se rabat. Là il se met à ralentir (je roule au régulateur). Sur la voie de droite je vois qu'il va se retrouver bloqué. Un peu taquin, je me dit que je vais lui faire le même coup et je ralentis un peu pour lui rendre la pareil. Là il tente de me doubler par la droite, n'y arrive pas, klaxonne puis reviens me coller le pare-choc.

Je me rabat à nouveau et il se met à mon niveau et commence à s'exciter et faire des grands gestes. Ma patience ayant des limites je lui fais un doigt d'honneur. Là sa femme me sort une carte gendarmerie nationale, je ne sais pas à qui elle était.

Ma question est la suivante : qu'est ce que je risque ? Le fait que ce supposé gendarme ai conduit de manière accidentogene et m'a provoqué change-t-il quelque chose ?

Par **Visiteur**, le **18/09/2020** à **18:08**

Bonjour
Résister à la tentation de rendre la pareille suite à une manœuvre agressive d'un automobiliste est parfois difficile mais un gendarme est un militaire, il peut à verbaliser même en civil ou en vacances
Ce motif ne peut donc être utilisé pour contester.
Pour le reste, revenez nous dire s'il y a des suites...

Par **Saucissallan**, le **18/09/2020** à **19:56**

Merci pour votre réponse.

De ce que j'ai pu voir sur le net, je ne devrais pas prendre d'outrage à agent en tout cas.apparement ce n'est valable que si l'agent est en mission.

Pour le reste oui je vous tiendrais au courant. J'ai un peu espoir qu'il ne s'agisse que de bluff, je suis tout de même surpris qu'un gendarme s'amuse à faire ce genre de bêtises sur la route...

Par **Visiteur**, le **18/09/2020** à **21:43**

Oui,il ne peut y avoir outrage si vous ignoriez avoir affaire à un membre des fdo.

Bonne chance à vous.

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés